

N°15_ du 14 – 18 avril 2025

INMISUISSE - Service International : <https://www.inmisuisse.org/>

NEWSLETTER : Objectifs de Développement Durable

ACTUALITES

Togonews, Afrique-sur7 – 14 avril 2025

L'Union africaine nomme Faure Gnassingbé médiateur pour la paix dans l'est de la RDC



Le président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, a été officiellement désigné samedi par l'Union africaine (UA) comme médiateur dans la crise opposant la République démocratique du Congo (RDC) au Rwanda. Il succède à son homologue angolais João Lourenço, qui avait conduit jusqu'ici les efforts de dialogue. Cette décision prise par la Commission de l'UA témoigne de la reconnaissance continentale de l'expertise du chef de l'État togolais en matière

de diplomatie préventive et de résolution de conflits, notamment en Afrique de l'Ouest, où son action a été saluée dans plusieurs processus de paix. Le conflit entre la RDC et le Rwanda, dont l'épicentre est situé dans l'Est du Congo, s'inscrit dans une histoire longue et complexe, marquée par des tensions ethniques, géopolitiques et économiques. Le mouvement rebelle du M23 (Mouvement du 23 mars) est au cœur de cette crise. Ce groupe armé, composé majoritairement de Tutsis congolais, s'est rebellé en 2012 contre le gouvernement congolais, l'accusant de ne pas avoir respecté les accords de paix signés à l'issue d'un précédent conflit. Après une défaite militaire en 2013, le M23 avait été en grande partie démantelé. Mais depuis fin 2021, le groupe a refait surface dans le Nord-Kivu, multipliant les offensives militaires contre les forces armées congolaises.

C'est dans ce contexte explosif que le président Faure Gnassingbé entre en scène. Sa désignation intervient alors que les violences s'intensifient dans l'est de la RDC, provoquant des milliers de déplacés et exacerbant les tensions diplomatiques entre les deux pays voisins. Le président togolais devra relancer un dialogue crédible entre les parties, en s'appuyant sur les précédentes initiatives diplomatiques, y compris le processus de Luanda conduit par l'Angola, et celui de Nairobi par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC). Faure Gnassingbé devra aussi rassurer les parties sur sa neutralité et obtenir des engagements concrets de désescalade, dans un environnement régional marqué par de nombreuses instabilités. Avec cette mission de médiation, le Togo consolide sa position comme acteur discret mais influent dans la gestion des crises africaines. Cette désignation confirme aussi la confiance placée en Faure Gnassingbé par ses pairs africains, qui saluent sa capacité à maintenir un équilibre diplomatique et à construire des ponts entre camps opposés.

Journal du Cameroun – 15 avril 2025

États-Unis : des milliers de Camerounais menacés d'expulsion



Le média Camerounais rapporte, qu'aux États-Unis, quelques 7 900 Camerounais ne seront plus protégés contre une éventuelle expulsion. Ils perdront en juin prochain, leur statut de protection temporaire. Cette décision de l'administration américaine s'inscrit dans le prolongement de la vaste campagne de répression du président Donald Trump, en matière d'immigration. Ces

Camerounais du programme temporary protected status (TPS), constituent la deuxième catégorie de migrants après ceux se trouvant illégalement aux États-Unis qui quitteront le sol américain par expulsion. En janvier dernier, le gouvernement américain annonçait déjà le rapatriement de 1 736 Camerounais ne disposant pas de documents officiels les autorisant à résider aux États-Unis. Ils étaient inscrits sur une liste de 1 445 549 personnes ressortissant d'au moins 268 pays. Leur dénombrement était le début de la mise en œuvre du programme de restriction de l'immigration aux États-Unis élaboré par Donald Trump peu avant son investiture le 20 janvier 2025.

Concrètement, le programme TPS concerne les personnes dont le pays d'origine est victime d'une catastrophe naturelle, d'un conflit armé ou d'un autre événement extraordinaire. Ledit statut dure 6 à 18 mois. Il peut être renouvelé par le ministre de la Sécurité intérieure et offre une protection contre une éventuelle expulsion ainsi que la permission de travailler en Amérique. Mais, « les conditions au Cameroun ne justifiaient plus l'attribution de ce statut », a estimé Kristi Noem, secrétaire à la sécurité interne des États-Unis.

24 heures – 16 avril 2025

L'UE liste sept pays «sûrs», limitant les possibilités d'asile



D'après le journal helvétique, L'Union européenne a établi mercredi une liste de sept pays d'immigration dit «sûrs», limitant significativement les possibilités d'asile pour leurs ressortissants, une décision saluée par Rome mais vivement critiquée par les défenseurs de migrants. Selon Bruxelles, le Kosovo, le Bangladesh, la Colombie, l'Égypte, l'Inde, le Maroc et la Tunisie sont considérés comme «sûrs». Cela signifie que leurs ressortissants n'ont a priori pas le profil de réfugiés. L'idée

est donc d'accélérer le traitement de leurs demandes d'asile et de hâter leur rapatriement.

Plusieurs États appliquent déjà ce concept à l'échelle nationale. La France, par exemple, a une liste d'une dizaine de pays qu'elle considère comme sûrs, qui inclut la Mongolie, la Serbie ou le Cap-Vert. La Commission considère aussi que la plupart des pays candidats à une adhésion à l'UE remplissent, en principe, «les critères pour être désignés comme pays d'origine sûrs».

Le concept de cette liste est toutefois vivement critiqué par les ONG de protection des migrants. Celles-ci notent que certains pays y figurant, comme la Tunisie, l'Égypte ou le Maroc ont été vivement critiqués pour leur gestion des droits humains.

INMISUISSE, Rue des Fortifications 8A 1844 Villeneuve

Branch office des Nations Unies, Rues Sonnex 34, Case Postale 17, 1218, Le grand-Saconnex

www.inmisuisse.org info@inmisuisse.org (+41) 21 653 03 85 / CCP 17-717254-7

«Ces pays sont connus pour leurs violations des droits humains», a dénoncé EuroMed Rights. «Les qualifier de sûrs est trompeur et dangereux», a critiqué l'ONG dans une publication sur X. Autant de critiques balayées par la Commission, qui assure que la liste «ne supprimera pas les garanties offertes aux demandeurs d'asile», selon un porte-parole, Markus Lammert.

Image de la semaine



Gabon, ce 13/04/2025 : Brice OLIGUI NGUEMA proclamé président de la République avec 90,35% des voix